

### **3ème Séminaire international SESAME**

***Changement climatique et sécurité alimentaire en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest***

***Quelles stratégies pour une agriculture, des territoires et une croissance durables ?***

**Allocution de clôture**

**Mohamed AIT KADI**

**Président du Conseil Général du Développement Agricole, Maroc**

Chers collègues et amis

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de commencer mon propos par des remerciements.

Ils s'adressent d'abord à Bertrand Hervieu et, à travers lui, au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux qui nous a réunis aujourd'hui dans le cadre du SESAME3. Cette édition, comme ses deux précédentes, a bien rempli sa fonction d'espace de dialogues et de débats pour identifier des stratégies alternatives innovantes et pragmatiques afin de relever les défis du changement climatique auxquels nos régions sont confrontées.

Mes remerciements s'adressent, tout particulièrement, à tous ceux qui ont rendu cet événement possible. Parmi eux, je voudrais citer et remercier nos partenaires l'AFD et FARM pour leur soutien renouvelé.

Nous devons aussi de vifs remerciements à tous les membres du comité d'organisation coordonné par Guillaume Benoit et Sophie Villers.

Je voudrais rendre un hommage appuyé aux conférenciers, aux panélistes qui ont apporté leurs précieuses contributions aux travaux de notre séminaire

Nos travaux ont été aussi rehaussés par la participation effective de Monsieur *Stéphane Le Foll*, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il nous a invité à une lecture claire de l'objectif et à formuler les grands axes de la stratégie dans le compte rendu du Séminaire.

Cette 3<sup>ème</sup> édition du SESAME a traité des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire. L'entrée, dans le débat, par cette clé de lecture a ouvert, en fait, sur une réflexion plus élargie. La sécurité alimentaire se trouve, en effet, au carrefour de plusieurs problématiques qui, toutes, seront,

d'une façon ou d'une autre, affectées par le changement climatique. Assurer la sécurité alimentaire à long terme, c'est agir, à la fois, sur l'atténuation du risque climatique, sur les facteurs qui contribuent à la dégradation du milieu productif (perte de fertilité des sols, baisse du potentiel des ressources en eau, destruction de la biomasse naturelle), sur la réduction de la pauvreté et un meilleur accès aux revenus, sur la composition de la demande future de produits alimentaires. Mais c'est, aussi, prendre en compte les effets sur la production mondiale, sur la transformation de la géographie agricole, sur les échanges internationaux et sur les prix. La réflexion sur le changement climatique et la sécurité alimentaire dans nos trois sous-régions doit ainsi se situer dans le contexte mondial du changement climatique et de ses effets.

*Laurence Tubiana*, Représentante spéciale pour la Conférence Paris Climat 2015, nous a rappelé ce contexte. Le changement climatique est désormais inéluctable et les plus récentes mesures scientifiques montrent que l'on s'achemine vers un scénario extrême. Les délais sont très courts, non plus pour inverser la tendance, ce qui n'est plus possible, mais pour limiter les risques futurs. La sécurité alimentaire est au cœur des risques posés par la menace climatique et par les inégalités du développement économique que cette menace aggravera.

La réponse à une crise écologique globale ne peut être que globale. Les nombreuses Conférences des Parties (COP) témoignent d'une prise de conscience politique dans ce sens mais elles révèlent, en même temps, le surgissement d'une inquiétude désormais universelle. Pour nous sauver de la trajectoire redoutée (celle d'un réchauffement de plus de 2 degrés), nous espérons que, grâce aux efforts louables de la France, des résolutions internationales plus contraignantes seront prises lors de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre prochain. Mais la portée de ces résolutions et leur efficacité dépendront, en dernière analyse, de la conjonction des politiques nationales et de leur aptitude à mobiliser les individus et les corps sociaux qui composent les nations. Nous devons être fortement conscients de cette responsabilité. Nous devons mobiliser le monde agricole dans son ensemble. Nous nous réjouissons que la sécurité alimentaire ait été incluse dans le texte de négociations.

Une prise de conscience collective des vulnérabilités de nos systèmes agricoles constitue le point de départ d'une démarche politique. Les conférences introductives et les panels ont mis en évidence le fait que le changement climatique affecte, en premier lieu, la base productive de l'agriculture en raison de la dégradation de ses ressources en terre et en eau, en raison des péjorations que le changement climatique entraînera sur les écosystèmes et en raison aussi des faiblesses internes des agricultures du Sud.

Cette vulnérabilité risque de s'aggraver, avec des effets forts sur la géographie agricole des pays et sur les mouvements de population.

Comment pourra-t-on valoriser les possibilités agro biologiques des territoires dont les conditions climatiques et édaphiques auront été modifiées? Que faire des populations en excédent qui ne pourront pas trouver de revenus suffisants dans un territoire géré de façon durable, donc avec moins de pression humaine et animale? Mais surtout que faire des populations qui devront abandonner et l'agriculture et leurs villages? Quelles sont les possibilités de réinsertion agricole dans d'autres régions ? Quelles sont les possibilités d'absorption des villes? Quelles sont les possibilités de migration de travailleurs et quel sera l'impact sur la pauvreté? Sur certains de ces questionnements les options sont encore ouvertes. Sur d'autres, au contraire, on a vu à travers nos débats croisés, s'affirmer des convergences qui mettent en avant la nécessité d'anticiper les risques et d'agir sans attendre. Il faut des stratégies nationales de sécurité alimentaire fondées sur une vision claire des évolutions futures. Ces stratégies ont nécessairement comme point de départ l'identification raisonnée des options et des opportunités d'action.

Des réponses sur les effets de ces changements à l'échelle de nos pays et à celle de nos différentes sous-régions ainsi que sur les options d'adaptation sont indispensables pour que les décideurs puissent, à temps, anticiper et formuler des politiques appropriées. Le stock d'expérience dont nous disposons est suffisamment vaste pour que l'on puisse bien identifier les défis et les options d'adaptation possibles pour assurer au mieux la sécurité alimentaire dans le contexte évolutif du changement climatique.

Le premier domaine d'action concerne la sécurisation de la base productive de l'agriculture. La Commission mondiale sur l'économie et le climat a indiqué dans son rapport publié en 2014 que rendre seulement 12% des terres dégradées à la production agricole permettrait de nourrir 200 millions de personnes de plus, tout en augmentant les revenus des agriculteurs de 40 milliards de dollars sans recourir à la déforestation ni brûler de précieuses forêts. David Crespo a mis en évidence le double rôle que peut jouer la restauration des terres dans la séquestration du carbone et la production de la biomasse.

L'exploitation des marges de progrès offre une deuxième grande réponse aux défis posés par la demande qui sera faite à l'agriculture pour contribuer à la sécurité alimentaire. Les panels ont montré que l'amélioration de la productivité de l'agriculture dans un contexte de changement climatique est possible mais elle exige des réponses technologiques adaptées et largement novatrices. Les systèmes de production vont en effet devoir intégrer de

nouvelles approches pour répondre à au moins trois grands défis : la restauration de la fertilité des sols et l'amélioration de leur capacité de rétention de l'humidité ; l'adaptation des plantes à une diminution des apports hydriques ; une réduction des effets de l'érosion. Ces systèmes vont aussi devoir généraliser les économies d'eau pluviale et d'irrigation et, par ailleurs, mieux intégrer la SAU dans son environnement de parcours naturels et de forêts.

Dans un tel contexte, la recherche agronomique nationale est appelée à consolider son rôle vital en tant que facteur clé d'anticipation stratégique, d'accumulation du progrès technologique et d'appropriation de celui-ci par les agriculteurs et les opérateurs du système agroalimentaire. Elle ne doit plus être considérée comme une activité d'appoint et de support du développement agricole et rural mais comme un choix stratégique contribuant par son contenu et ses implications à la consolidation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos pays. Cela suppose des investissements dans la recherche agronomique à la hauteur des ambitions, des ressources humaines qualifiées et motivées et un engagement volontariste dans des partenariats régionaux et internationaux permettant le saut considérable dans l'avance technologique auquel aspirent nos pays. Nous devons inclure ces initiatives dans l'Agenda de Solutions comme nous y a invité L. Tubiana.

Le changement climatique va transformer les paramètres bioclimatiques de la plus grande partie des territoires. Ces paramètres définiront les conditions futures de l'utilisation des sols dans un délai que l'on peut déjà situer à l'horizon de vingt ou trente ans, et même probablement moins. Les politiques d'adaptation au changement climatique doivent donc être pensées dans le contexte d'une adéquation à des territoires en transformation, à des territoires "mutants". C'est à la gouvernance locale et aux organisations sociales de proximité qu'incombe la tâche de gérer durablement les ressources en terre et en eau des territoires tels qu'ils seront redessinés par le changement climatique. Cette perspective pourrait appeler des plans de gestion contractuelle des terroirs au niveau des communautés concernées.

Un autre domaine d'action, que je voudrais souligner, concerne les stratégies qu'il conviendrait d'entreprendre pour que les populations aient les moyens économiques d'accéder aux produits alimentaires. Les changements entraînés

par les modifications climatiques auront des répercussions considérables sur les populations rurales. Les petits agriculteurs, dont la production se fonde essentiellement sur les cultures vivrières et sur un petit élevage, seront massivement affectés. Leur plus grande concentration se situe, en effet, dans des régions qui seront les plus touchées par les effets de l'aridité. La désertification des milieux s'accompagnera souvent d'une désertification humaine.

Les risques d'une aggravation de la pauvreté avec le changement climatique, particulièrement en milieu rural, sont donc élevés sans politiques correctives. Une stratégie d'adaptation implique que l'on prenne les dispositions nécessaires pour en minimiser les conséquences sur la sécurité alimentaire. Les réponses sont nécessairement multiples. Elles tiennent à l'efficacité des politiques d'adaptation de l'agriculture, à celle de la lutte contre la pauvreté, au dynamisme des autres secteurs de l'économie. Ce qui montre que les agendas climatique et de développement sont mutuellement dépendants.

Mon dernier point concerne le commerce international des produits agricoles. Bertrand Hervieu a souligné que la sous-région Afrique du Nord – Moyen Orient compte pour 60 millions de tonnes d'importations de céréales. Idéalement, la libéralisation du commerce agricole élargit l'éventail complet des possibilités économiques, offrant aux pays la possibilité d'atténuer les impacts du risque climatique. En effet dans nos sous-régions la production agricole nationale est très variable, mais la production globale du monde tend à varier beaucoup moins.

Cependant, la transition vers une économie agricole intégrée au marché international n'est pas facile compte tenu de la situation objective de nos agricultures et du régime actuel du commerce agricole international qui n'est ni symétrique, ni fiable, ni efficace. D'où l'urgence d'une gouvernance appropriée du système agro-alimentaire international. Cette gouvernance doit être l'expression de la solidarité internationale comme l'a exprimé J-Y Grosclaude dans le cas de la France.

Face au changement climatique l'âge de la globalisation doit devenir celui de la coopération globale. Car, l'insécurité alimentaire constitue le ferment de crises sociales extrêmes dont les conséquences menacent non seulement la gouvernabilité des pays touchés mais aussi, par effet d'entraînement, la stabilité politique globale. On mesure déjà les conséquences possibles des crises alimentaires. Les conflits transfrontaliers sur les ressources en eau ou

sur les mouvements migratoires, les activités dans les zones de non droit, génèrent déjà des tensions internationales, comme le montrent les nombreux conflits actuels. Les réponses à la crise globale nécessitent donc une solidarité planétaire.

J'espère que SESAME3 aura contribué « modestement » à une « mise en mouvement » d'un nouvel ordre de solidarité entre nos 3 sous-régions.

Je vous remercie de votre attention